

Impôt sur le revenu—Loi

M. le vice-président: Tout d'abord, le député d'Ottawa-Centre invoque le Règlement.

M. Cassidy: Je veux simplement signaler au député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) que dans le rapport minoritaire présenté par le Nouveau Parti démocratique, nous avons préconisé la pleine imposition des gains en capital. Nous avons signalé très clairement notre désaccord avec cette partie de son rapport et de toute évidence, jamais nous n'aurions approuvé sa proposition consistant à ramener le taux d'imposition des gains en capital à deux tiers et à accorder ce genre de privilège spécial aux sociétés.

M. le vice-président: La parole est au député de Winnipeg-Nord.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le président, je me lève pour appuyer la position prise par mon collègue, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), et m'opposer à cet amendement. L'une des plus importantes études portant sur le régime fiscal canadien a été effectuée par la Commission royale d'enquête nommée par le premier ministre Diefenbaker alors qu'il était chef du Parti conservateur. Cette commission était présidée par le très distingué membre de la profession des comptables agréés au Canada, Kenneth Carter. Elle a fait une recommandation très importante qui a été soumise à la population, au gouvernement et au Parlement du Canada. Il s'agissait d'un principe très important qui, selon elle, devrait être adopté, à savoir qu'un dollar de revenu est un dollar peu importe sa provenance et que chaque dollar de revenu devrait être imposé de la même manière, qu'il ait été gagné par un salarié, qu'il ait été gagné par quelqu'un qui a détaché des coupons d'obligations ou d'actions qu'il détenait, ou qu'il ait été gagné sous forme de loyers à l'égard de propriétés appartenant à des particuliers ou à des sociétés.

Depuis lors, les gouvernements libéral et conservateur ont passé sous silence et ont caché à la population cette recommandation qui avait été faite par la Commission royale dirigée par M. Carter. Permettez-moi de dire aux fins du compte rendu ce qui s'est passé au cours des quelque 35 dernières années. En 1954, le gouvernement fédéral a perçu en impôt, auprès des particuliers, 1,17 milliards de dollars, c'est-à-dire onze mille millions de dollars. Il a obtenu juste un peu moins des sociétés, c'est-à-dire un milliard de dollars. Cela signifie qu'il a perçu à peu près le même montant des particuliers et des sociétés.

Si vous jetez un coup d'oeil en arrière, entre 1952, année que me sert de point de départ, et 1982, les Libéraux avaient été au pouvoir presque les deux tiers du temps. En 1982, le gouvernement fédéral a perçu 26 milliards de dollars en impôt auprès des particuliers et 8 milliards seulement auprès des sociétés. Les Libéraux et les Conservateurs parlent beaucoup de leur désir d'en arriver à un système fiscal plus équitable. Aujourd'hui, nous avons entendu le ministre d'État aux Finances (M. Hockin) parler des réalisations des conservateurs en matière de régime fiscal plus équitable, de réforme fiscale. A quel genre de réforme fiscale avons-nous eu droit? Le fait est que la famille moyenne paie à l'heure actuelle entre 1 000 et 1 200 dollars de plus en impôt. Si l'on ajoute à l'impôt, la taxe de vente, la taxe d'accise et certaines autres taxes, elle paie entre 1 000 et 1 200 dollars de plus en 1988 qu'en 1984, année où le gouvernement conservateur a pris le pouvoir.

Nous avons parlé de l'impôt sur les sociétés. Mon collègue, le député d'Ottawa-Centre, a déjà signalé qu'un employé de Bell Canada dont le salaire se situe entre 20 000 \$ et 30 000 \$ se verra imposer un taux de quelques points seulement inférieurs à celui qu'on exigera du président de Bell Canada, M. de Grandpré, dont le salaire dépasse un million par an. C'est de cette façon que ce gouvernement voit le régime fiscal. C'est ce que veut dire ce gouvernement lorsqu'il parle des fondements de sa réforme fiscale.

Jetons simplement un coup d'oeil sur ce qui est arrivé à l'impôt sur les sociétés. Nous savons que les petites entreprises, qui appartiennent pour la plupart à des particuliers, payent des sommes assez rondelettes au titre de l'impôt sur les sociétés. Lorsque nous examinons les chiffres du dernier exercice financier pour lequel Revenu Canada nous a fourni des renseignements, nous constatons qu'au cours de l'exercice 1986 quelques-unes des sociétés canadiennes les plus rentables et les plus importantes n'ont payé, pour une raison ou pour une autre, aucun impôt.

● (1250)

La société Alcan Aluminium qui a enregistré un revenu avant impôt de plus de 306 millions de dollars n'a payé aucun impôt. La Brascan a touché des bénéfices de 186 millions de dollars et n'a payé aucun impôt. La *Power Financial* a réalisé des bénéfices de 131 millions de dollars et n'a versé aucun impôt. La *Hees International* a réalisé des bénéfices de 117 millions de dollars et n'a payé aucun impôt. La *Xerox Canada* a touché des bénéfices de 115 millions de dollars et n'a versé aucun impôt. La *Cadillac Fairview*, un des promoteurs immobiliers qui connaissent le plus de succès dans le pays, a réalisé des bénéfices de 95 millions de dollars en 1986 et n'a payé aucun impôt. La *Bramalea*, un autre promoteur immobilier, a touché des bénéfices de plus de 50 millions de dollars et n'a versé aucun impôt.

Nous devons nous demander d'où vient ce gouvernement? Qu'est-il advenu de ses promesses concernant la réforme fiscale? Et des promesses du premier ministre (M. Mulroney) pendant les débats juste avant les élections, au cours desquels il a reconnu que les particuliers et les sociétés devraient payer un impôt minimum? Comme mon collègue, l'honorable député d'Ottawa-Centre, le soulignait il y a quelques instants, les États-Unis, qui ont un président des plus conservateurs, et le gouvernement de droite le plus conservateur qu'on ait vu depuis au moins une cinquantaine d'années ont imposé un impôt minimum aux sociétés. Mais au Canada, le gouvernement conservateur qui parle de réforme et d'équité fiscales n'a pas réussi en quatre ans à resserrer le régime fiscal de manière à forcer toutes les sociétés, en particulier les plus importantes, à payer des impôts.

Il ne fait que suivre l'exemple des gouvernements libéraux précédents. Personne n'a favorisé davantage les sociétés et les riches, sous le régime du Parti libéral, que l'actuel chef de l'Opposition officielle (M. Turner), quand il était ministre des Finances. Dans son premier budget, il a accordé une réduction de 9 p. 100 de l'impôt sur les sociétés aux entreprises des secteurs de la fabrication et de la transformation. Il leur a également accordé des déductions d'impôt trop généreuses au titre de la dépréciation du matériel.